

Direction régionale  
de l'Environnement,  
de l'Aménagement  
et du Logement

NORMANDIE

# Instance de concertation et de suivi

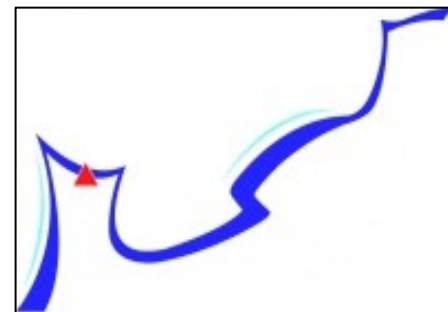
## Projet de parc éolien en mer de Dieppe - Le Tréport

**Session plénière du 19  
octobre 2016**



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE  
DE LA RÉGION  
NORMANDIE



Préfecture maritime  
de la Manche et de la mer du Nord

# Ordre du jour

- Présentation de la mission du garant et conclusions du débat public
- Point sur les groupes de travail de l'instance de concertation et de suivi
- Grandes étapes administratives du projet
- Etat d'avancement du projet (consortium)
- Actualité industrielle du projet (Adwen)
- Point d'information sur le raccordement électrique (RTE)
- Intervention du comité régional des pêches maritimes de Haute Normandie

# Point sur les groupes techniques de l'instance de concertation et de suivi

# Rappel d'organisation de l'ICS

- Une instance plénière réunissant :
  - L'État et ses établissements publics
  - Les collectivités territoriales concernées
  - Les associations
  - Les acteurs socio-économiques.
  
- Des groupes de travail techniques :
  - Environnement (DREAL)
  - Sécurité maritime (préfecture maritime)
  - Impacts socio-économiques (sous-préfecture de Dieppe - DIRECCTE)
  - Ressource halieutique (DREAL)
  - Raccordement à terre (Sous- préfecture de Dieppe - DREAL)
  - Procédures administratives (sous-préfecture de Dieppe - DREAL)
  - Installations industrielles au Havre (sous-préfet du Havre - DIRECCTE/ DREAL)

# Rappel d'organisation de l'ISC

	2014				2015								2016																
	Sept	Oct	Nov	Dec	Janv	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Janv	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Dec	
Comité de suivi et de concertation		◆																											
Environnement (DREAL)		◆					◆									◆			◆										
Sécurité maritime (PREMAR)														◆		◆				◆									
Impacts socio-économiques (SP/DIRECCTE)																	◆												
Ressource halieutique (DREAL)						◆										◆													
Raccordement à terre (SP/DREAL)							◆									◆													
Procédures administratives (SP/DREAL)		◆												◆															
Installations industrielles au Havre (DREAL)			◆																										
Concertation RTE « Fontaine »							◆										◆												
								débat public CPDP du 24/04 au 30/07 <small>Réunions d'avril tenues avant le débat public</small>		30/09 remise rapport CPDP			30/12 décision du maître d'ouvrage			T0+24 Fin levée des risques				T0+30 projet de dossier autorisations adm.									
Période de levée des risques de juin 2014 à juin 2016																						Demandes autorisations Juin 2016 à juin 2017							

- Mobilisation des GT en fonction des besoins
- Fréquence des GT liées aux phases du projet
- Adaptation des GT à l'évolution du projet

# Bilan GT Environnement

- Depuis mise en place de l'ICS : 4 réunions  
Octobre 2014 – avril 2014 - avril 2015 - décembre 2015 – mars 2016
- Lieu d'échanges entre maîtres d'ouvrage / services de l'État / Comités des pêches / associations / Parc Naturel Marin...sur le parc et son raccordement :
  - aires d'études,
  - protocoles d'études environnementales par compartiment,
  - résultats des études au fur à mesure de leur avancement (oiseaux, mammifères marins, chiroptères, habitats et biocénose benthiques, qualité de l'eau et sédiments, ressource halieutique, paysage, acoustique aérienne),
  - campagne géotechnique terrestre et tests de pieux,
  - hypothèses de fuseaux de raccordement du parc à terre,
  - méthode d'évaluation des incidences Natura 2000,
  - principes d'évaluation des impacts,
  - résultats de l'état initial,
  - ....

# *Bilan GT Ressource halieutique*

- Depuis mise en place de l'ISC : 2 réunions  
Février 2015 et décembre 2015
  
- Lieu d'échanges entre maîtres d'ouvrage / services de l'État / Comités des pêches pour le projet de parc et son raccordement :
  - protocole d'étude pour établir un état zéro de la ressource halieutique,
  - calendrier et modalités de réalisation des campagnes de pêches,
  - positionnement des stations,
  - thèse « réseau trophique » complémentaire aux études,
  - premiers résultats des études ressource halieutique et habitats et biocénose benthiques,
  - ...

# *Bilan GT Raccordement*

- Depuis mise en place de l'ISC : 2 réunions  
Mars 2015 et décembre 2015
  
- Lieu d'échanges entre maîtres d'ouvrage / services de l'État / Collectivités concernées / Comités des pêches / Chambre d'agriculture / CNPE Penly
  - aire d'études,
  - caractéristiques techniques du raccordement,
  - lien avec la concertation fontaine,
  - fuseaux de moindre impact en mer et à terre,
  - premiers résultats des études environnementales
  - ....



# *Bilan GT sécurité maritime*

- Depuis mise en place de l'ICS : **3 réunions** (2 en 2015, 1 en 2016)
- **Processus itératif** avec des praticiens de la mer
- Identifications des enjeux de sécurité maritime et des activités préexistantes liés à la zone
- Retours et analyses sur les grandes commissions nautiques du 1<sup>er</sup> appel d'offres
- Échanges sur le schéma d'implantation des éoliennes
- **Lettre du préfet maritime (17/12/2015) :**
  - **Affirme le principe de maintien des usages préexistants** selon un encadrement fin restant à déterminer
  - **Echanges constructifs nécessaires** avec les professionnels de la pêche
  - **Expertise de la marine nationale** sur les opérations de secours par voie aériennes dans les parcs éoliens

# Grandes étapes administratives du projet

# *Les jalons du cahier des charges*

- Juin 2014 (T0) : notification du choix du lauréat.
- Décembre 2014 (T+6) : saisine de la commission nationale du débat public
- Juin 2016 (T0+24) : levée des risques
- Décembre 2016 (T0+30) : projets de demandes d'autorisations (loi sur l'eau et occupation du domaine public maritime). Transmission des études d'évaluation des impacts, y compris socio-économiques. Fourniture des accords industriels
- Juin 2017 (T0+36) : dépôt des demandes d'autorisations administratives
- Septembre 2021 (T0+87) : Mise en place d'au moins 40 % de la puissance de l'installation de production
- Septembre 2022 (T0+99) : Mise en place d'au moins 90 %
- Septembre 2023 (T0+111) : Mise en place de 100 %